

## **Ecole privée La Source**

5 rue du Chanoine Ferré La Chapelle-Achard 85150 LES ACHARDS 02 51 05 64 67 ecoleprivee.lasource@orange.fr

Jeudi 22 mars 2018



Les élèves de <u>CP</u> profiteront de 10 séances de natation scolaire à raison d'une séance par semaine et ce <u>à</u> partir du Jeudi 5 avril 2018 et jusqu'au Jeudi 28 juin inclus.

Pour mettre en place ce cycle piscine, nous avons

encore une fois besoin de vous! La nature de l'accompagnement pourra être de deux

ordres : la prise en charge d'un groupe dans l'eau ou l'aide pour l'habillage et l'accompagnement aux sanitaires durant la

séance. Le départ se fera de l'école à 10h15 pour un retour à l'école à 12h05

La règlementation au niveau de l'encadrement est très stricte : pour chaque devons avoir, <u>au minimum un bénévole avec nous, voire même deux</u>, en plus de l'enseignant pour prendre en charge un groupe d'enfants dans l'eau. Ce bénévole doit être « **agrémenté** » pour un accompagnement dans l'eau. Cette formalité, très accessible, est assurée par un conseiller pédagogique de l'Inspection d'académie. Une prochaine session d'agrément aura lieu <u>le Vendredi 30</u> mars à 18h au centre aquatique de La Mothe.

Cet agrément consiste en un test d'aisance dans l'eau et un temps d'information : il

faut compter environ 1h30 en tout. Le teste d'aisance comporte 4 étapes :

départ en sautant ou en plongeant avec immersion, déplacement dans une nage au choix sur 20m, passage sous un tapis ou une ligne d'eau en apnée puis récupération d'un objet au fond de l'eau à environ 1,5m de profondeur. Cet agrément reste valable tant que vous n'avez pas interrompu votre accompagnement pendant plus d'une année scolaire.

Si vous êtes intéressé ou connaissez quelqu'un qui peut l'être, n'hésitez pas à compléter le coupon ci-dessous ou à vous faire connaître auprès d'Anne-Lise.

Vous ne devez pas nécessairement avoir un enfant concerné pour nous accompagner, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues! Bien entendu, un bénévole peut n'accompagner qu'une partie des séances. Par contre, chaque séance devra être accompagnée par 1 bénévole agrémenté, minimum. Si un matin, nous n'avons pas un bénévole agrémenté, nous n'emmènerons pas les enfants à la piscine pour la séance.

NOM PRENOM:

| est intéressé(e) pour accompagner des séances piscine dans l'eau et participera à la session d'agrément du Vendredi 30 mars.

| est intéressé(e) pour accompagner des séances piscine dans l'eau et possède déjà l'agrément nécessaire.

| est intéressé(e) pour accompagner le déplacement à la piscine, aider à l'habillage et au passage sanitaires.

| Merci de compléter le Doodle (sondage en ligne) pour nous indiquer vos disponibilités d'accompagnement : https://doodle.com/poll/iu9e33te46upax5z

Dans les semaines qui précèdent les séances, un planning de bénévoles sera mis en place pour essayer de satisfaire toutes les demandes mais surtout tous les besoins!

Merci de nous indiquer **une adresse mail** à laquelle nous pourrons vous envoyer ce planning:

Natation scolaire

Lu et pris connaissance :